

CONSEIL COMMUN DE LA FONCTION PUBLIQUE (CCFP) : LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS (MACP) DONNE LE TON DU DIALOGUE SOCIAL !

Ce lundi 10 juillet, Monsieur Gérard Darmanin présidait son premier CCFP, entouré de membres de son cabinet, du Directeur général de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP) et de son équipe ainsi que des membres de la Direction générale des Collectivités locales (DGCL).

De son côté, la **FA-FP** était représentée par Sylvie Cresson pour le versant hospitalier, Alain Charrier pour le SNPTES, et Bruno Collignon.

Cette séance n'a pas permis de lever les incertitudes qui pèsent aujourd'hui sur la méthode retenue par le ministère en matière de dialogue social.

D'un côté, des rencontres en bilatérales avec les organisations syndicales, et d'un autre, des décisions prises sans concertation !

Pour la FA-FP, la situation apparaît bien confuse.

Citons pèle-mêle quelques points évoqués au cours de cette séance et qui confirment notre appréciation :

- la réintroduction du jour de carence sera associée à l'ouverture d'une séquence de travail sur la prévention de l'absentéisme !
- les dispositions du protocole PPCR seront maintenues mais pas forcément dans le calendrier prévu initialement !
- le gel de la valeur du point d'indice est acté mais le principe d'un rendez-vous salarial est maintenu pour évaluer les conséquences de la hausse de la CSG et la diminution des cotisations sociales !
- une réflexion sur les mesures protectrices à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de travail sera ouverte sans aborder le sujet de la pénibilité !

À ce stade, la FA-FP attend les clarifications nécessaires de cette feuille de route avant de se positionner de manière objective.

Par ailleurs, **le dossier relatif aux ATSEM semble rester au cœur des préoccupations du ministre** (lire à ce sujet le communiqué de la **FA** suite à la réunion du 6 juillet qui s'est tenue à la DGCL).

D'autres dossiers seront traités dans les prochains mois comme celui relatif aux élections professionnelles de 2018, au recrutement et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées au sein de la Fonction publique ou à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La FA-FP a indiqué au MACP qu'elle s'engagera sur ces dossiers comme elle l'a fait au cours des années précédentes.

Enfin, des États généraux du service public se tiendront cet automne, mais là encore, la FA préfère attendre de disposer de tous les éclairages avant de se positionner sur l'intérêt d'une telle démarche.

Côté ambiance, on notera qu'à l'issue de son intervention au nom du collège des employeurs territoriaux, le Président du CSFPT, membre à ce titre du CCFP et Président de la Formation spécialisée numéro 3 de ce même CCFP, fut l'objet de remarques que la FA considère comme particulièrement désobligeantes de la part du MACP.

Il est vrai que le Président du CSFPT venait de défendre, avec la conviction qu'on lui connaît, le statut de la Fonction publique et le service public de proximité incarné par la FPT.

De son côté, la FA au travers de sa déclaration liminaire (en ligne sur son site) a insisté sur l'indispensable prise en compte de la dimension humaine pour toutes réflexions portant sur la Fonction publique et l'avenir du service public, avec la nécessité de regarder le service public comme porteur de richesses dans une société comme la nôtre.

Pour l'heure, si notre intervention n'a pas manqué d'interpeller certain.e.s membres du CCFP, elle n'aura pas réussi à infléchir la vision prioritairement comptable du MACP.

Mais comme nous l'avons fait avec 6 des 9 organisations syndicales membres du CCFP le 6 juillet dernier, nous continuerons à défendre l'idée selon laquelle la Fonction publique ne peut se réduire à une succession de graphiques, de pourcentages ou de courbes qui tendent à faire oublier que le service public est avant tout incarné par des femmes et des hommes au service d'autres femmes et d'autres hommes !

En résumé, s'il est encore trop tôt pour porter un véritable jugement sur la méthode retenue par le MACP en matière de dialogue social compte tenu de sa récente nomination, il n'en demeure pas moins vrai que les premiers signes envoyés par un.e ministre à l'issue de sa prise de fonction donne le ton pour la suite.

À cette heure, le ton est plutôt à la confusion ...

Autonome, progressiste, solidaire, à la FA un autre syndicalisme est possible !

Contact Presse : Bruno Collignon : 06.51.88.09.65